



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
24 OCTOBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 24 octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

**20 présents :** M. Jérôme BÉGASSE, M. Yves LE ROUX, Mme Cécile BREGEON, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Laetitia COUR, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Morgane JÉZÉGOU, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, M. Samuel TRAVERS, M. Grégory FONTENEAU, Mme Laura ESNAULT, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

**7 excusés :**

M. Frédéric SALAUN ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE  
Mme Pascale MACOURS ayant donné pouvoir à Mme Laetitia COUR  
M. William POMMIER ayant donné pouvoir à M. Jean Michel GUÉNIOT  
Mme Florence STABLO ayant donné pouvoir à Mme Séverine BUFFERAND  
M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Vincent BONNISSEAU  
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à Mme Cécile MARCHAND  
Mme Fabienne MONTEBAULT ayant donné pouvoir à M. Grégory FONTENEAU

Secrétaires de séance : Mme Katell SEVIN-RENAULT et Mme Leslie SALIOT

Date d'affichage :

Date de convocation : le 18 octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

2022\_10\_24\_18

Nomenclature : 5.7

**RASED : nouveau découpage du secteur d'intervention**

*Rapporteuse : Mme Cécile BREGEON*

Mme Cécile BREGEON rappelle au conseil municipal la délibération du 19 novembre 2019 approuvant le renouvellement de la convention RASED à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec une intervention sur un périmètre de 15 communes.

Depuis la rentrée de septembre 2021, un nouveau découpage des circonscriptions est établi réunissant les écoles suivantes :

- Châtillon-en-Vendelais
- Gosné
- La Chapelle-St-Aubert
- Livré-sur-Changeon
- Mézières-sur-Couesnon
- Saint-Aubin-du-Cormier
- Rives du Couesnon
- Saint-Ouen-des-Alleux
- Val d'Izé

Mme Cécile BREGEON propose une convention générique qui pourra être transmise à toute nouvelle commune lors d'une modification du périmètre d'intervention du RASED.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :**

- valide le nouveau découpage du secteur d'intervention du RASED.



Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



**Mairie**

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier  
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)